

## **Bruit et pollution autour de l'aéroport : Les communes riveraines de l'aéroport, des associations environnementales et de riverain·e·s ainsi que des particuliers présentent leur recours au Tribunal Administratif Fédéral contre l'exploitation débridée de l'aéroport.**

*Le 25 novembre dernier, la Confédération a redéfini les conditions d'exploitation de l'aéroport de Genève. La CARPE, l'ATCR-AIG (Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport de Genève), l'ARAG (Association des riverains de l'aéroport de Genève) ainsi que de nombreuses associations et particuliers ont déposé un recours au Tribunal Administratif Fédéral le 10 janvier dernier contre cette décision. La CARPE lance également une pétition pour demander au Conseil Fédéral et au Conseil d'Etat genevois de s'engager pour protéger la santé de la population et atteindre les objectifs climatiques en révisant la fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) pour l'aéroport de Genève.*

La fiche PSIA relative à l'aéroport de Genève adoptée en novembre 2018 prévoit 236'000 mouvements par an, soit 47 mouvements par heure, ce qui représente une augmentation de 17,5% à l'horizon 2030. La modification du règlement d'exploitation de l'aéroport ainsi que la fixation du nouveau bruit admissible, parues en novembre dernier, représentent donc la première décision sujette à recours. C'est pourquoi 15 communes genevoises, 2 communes vaudoises, 7 communes françaises, 34 associations et fondations et environ 80 particuliers ont saisi le Tribunal Administratif Fédéral afin de protéger la santé des riverain·e·s et faire respecter le droit de l'environnement et les objectifs climatiques.

### **Un recours pour protéger l'environnement et la santé des riverain·e·s**

Près de 25'000 personnes vivant aux abords de l'aéroport ainsi que treize écoles primaires et un cycle d'orientation se trouvent à l'intérieur des zones de bruit excessifs et sont soumises à un bruit portant atteinte à la santé, de 6h à minuit. Les conséquences pour leur santé sont graves, en particulier concernant le bruit nocturne : risque de diabète ou de maladie cardio-vasculaire, de stress ou de troubles du sommeil. Pour les enfants, des études démontrent que l'exposition à du bruit excessif peut induire des retards dans l'apprentissage et des troubles de la concentration.

Les recourants s'opposent à la dispense de procéder à l'assainissement de l'aéroport pour que son exploitation respecte les valeurs limites de bruit. Les conséquences sur l'aménagement du territoire est l'inconstructibilité à des fins de logement d'une partie importante de la zone à bâtir de la rive droite du territoire genevois. Le PISA entérine un développement débridé de l'aéroport sans prendre en considération son impact sur l'aménagement du territoire et l'environnement

Concernant les questions climatiques, quel que soit l'angle juridique d'analyse, le constat est implacable : le développement de l'AIG voulu par la Confédération n'est pas compatible avec les obligations climatiques de la Suisse, car il contribue à l'éloigner encore davantage des objectifs chiffrés de l'Accord de Paris en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en particulier de CO<sub>2</sub>.

### **La CARPE lance une pétition**

Pour prolonger et soutenir le recours, la CARPE lance une pétition afin de permettre au plus grand nombre de prendre part à la démarche de remise en cause du PSIA et d'appeler le Conseil Fédéral et le Conseil d'Etat genevois à prendre leurs responsabilités. Le Conseil Fédéral adapte toute l'infrastructure et les conditions d'exploitation de l'aéroport au modèle économique des compagnies low cost, en sacrifiant une partie de la population et les générations futures. Cette décision contredit

la Constitution genevoise votée en 2019 par une majorité des votantes et votants qui ont accepté l'initiative 163 « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport.

**Pour plus d'informations :**

Lisa Mazzone, 077 404 16 08

Me Léna Nussbaumer-Laghzaoui, 079 128 43 52

Mathias Buschbeck, 076 341 41 02

Me Jean-Daniel Borgeaud, 079 305 69 94

Alain Rosset, 079 680 64 63

Christophe Ameunier, 079 668 53 75

**Liste des recourants (sans les particuliers)**

Collectivités publiques genevoises

Aire-la-Ville  
Avully  
Avusy  
Bellevue  
Cartigny  
Chancy  
Collex-Bossy  
Dardagny  
Genthod  
Grand-Saconnex  
Meyrin  
Pregny-Chambésy  
Satigny  
Vernier  
Versoix

Collectivités publiques vaudoises

Coppet  
Mies

Collectivités publiques françaises

Chens-sur-Léman  
Divonne-les-Bains  
Ferney-Voltaire  
Nernier  
Prévessin-Moëns  
Saint-Genis-Pouilly  
Messery

Associations

ATE (Association Transport et Environnement)

ARAG (Association des riverains de l'aéroport de Genève)  
AFRAG (association française des riverains de l'aéroport de Genève)  
ATCR-AIG (association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève)  
CARPE (Coordination régionale pour un aéroport urbain respectueux de la population et de l'environnement)  
(ACG) Association Climat Genève  
Association des habitants de la commune de Satigny  
Association de la défense des propriétaires de la zone de la Crotte-au-loup (Vernier)  
Association de la défense des propriétaires de la zone Montfleury (Vernier)  
Association des intérêts d'Aire-le-Lignon  
Noé21  
Ferney-Avenir  
Association sous les Platanes (Grand-Saconnex)  
Association des habitants du chemin Bonvent (Grand-Saconnex)  
Grands-parents pour le climat – Genève  
Association de défense des intérêts des habitants du quartier de la Citadelle (Meyrin)  
Association des intérêts de Vernier Village  
Association des parents d'élèves du collège des Colombières (Versoix)  
Association du secteur Sous-Sarasin (Grand-Saconnex)  
Association pour la qualité de vie à Bernex et Confignon  
Association Bellevue d'Avenir  
Association Libérale-Radicale de Bellevue  
Habitat Durable Suisse Romande  
Les Vert-e-s genevois  
Les Vert-e-s de Vernier  
Les Vert-e-s de Versoix  
Les Vert-e-s de Meyrin-Cointrin  
Les Vert-e-s du Grand-Saconnex  
Le parti socialiste de Versoix  
Association de défense du quartier Molard-Fayards (Versoix)  
Association Le Signal (Vernier)